

Fiche descriptive générique

Construction d'un projet culturel ou événementiel

**Action culturelle / Éducation artistique et
politiques publiques : enjeux, méthodes et
pratiques**

Version au 08/04/2026



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge de définir, conduire et/ou évaluer des dispositifs d'action culturelle ou d'éducation artistique.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir connaissances fondamentales et repères historiques pour proposer et mettre en oeuvre des projets d'action culturelle ou d'éducation artistiques en phase avec les attentes et objectifs des politiques publiques
- Savoir définir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'action culturelle ou d'éducation artistique
- Savoir identifier les différents partenaires et en connaître les attentes et moyens d'actions

PRÉREQUIS

Être en poste dans une structure culturelle ou l'avoir été. Aucun pré-requis en terme de connaissance ou niveau de formation n'est exigé.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

- Définition des notions-clés : action culturelle, action artistique, éducation artistique et culturelle (EAC), politiques publiques, culture(s), médiation, droits culturels
- Repères historiques et théoriques : quand, comment et pourquoi sont apparues ces notions ?
- Repères institutionnels : qui sont les acteurs et partenaires de l'action culturelle et de l'EAC ?
- Repères économiques : quels financements pour l'action culturelle et l'EAC ?
- Repères d'actualité : quelle situation et quels défis aujourd'hui pour l'action culturelle et l'EAC ?
- Méthodologie : définir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'action culturelle et d'EAC à l'aune des droits culturels
- Présentation détaillée et analyse de plusieurs projets d'action culturelle et d'EAC
- Travail en atelier et partage d'expérience à partir des ressources, des projets et des besoins des participant·es
- Définition d'indicateurs pour évaluer les projets élaborés

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

LE BRUN-CORDIER Pascal

Concepteur et directeur de projets artistiques et culturels, consultant, formateur, professeur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de Villes In Vivo, atelier d'idées et de productions, il intervient pour des collectivités territoriales et des institutions culturelles. Il publie également régulièrement des articles sur les politiques culturelles, la médiation culturelle, la création artistique dans l'espace public. Il est co-auteur avec Sonia Lavadinho et Yves Winkin de La Ville relationnelle (Editions Apogée, 2024).

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur d'ARTES Formations.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

MOYENS ET SUPPORTS



Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : **1 925 €** par participant (net de taxes)

Tarif spécifique destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 10 000 habitants :

1 195 € par participant (net de taxes)

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 89 % (taux de répondants 88 % à la date du 08/04/2026)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

